

BON DE DÉPENSE pour la somme

de (1) mille six cent vingt cinq francs 30 c.
 motif (2) Pour avoir occupé au cours
 de la tournée.

Sol = 1609,30.

1% FCI = 16

1625,30



A Ruhengeri, le 2/10 1954.

Le (3)

Vu payer: Le ou les témoins,

Livre de caisse n° 921/922

4/2c Bugahera

- (1) en toutes lettres.
 (2) motif de la dépense avec toutes indications permettant la vérification.
 (3) chef de poste ou autre qualité du fonctionnaire qui établit le bon.

Pour verification et bon à payer 239 jours $\times 6,7 = 1601,3$ Le chef *[Signature]* Payé le 2/11 1954-
2 jours $\times 4 = 8$ (S)
1609,3
[Signature] *[Signature]* Témoin (S) *[Signature]*

2462

195